

No. 51 - L'économe fidèle

Tous droits réservés.

Edition numérique © Yves Petrakian, Juillet 2003

« Rends compte de ton administration ; car tu ne pourras plus désormais administrer mon bien. » (Lu 16:2)

Les rapports qui existent entre Dieu et l'homme, entre le Créateur et sa créature, sont représentés dans la Bible par diverses images. Considérée comme pécheur, comme créature déchue, l'homme y apparaît comme le débiteur de Dieu. Souvent aussi il y est représenté comme étant un serviteur, caractère qui se rattache nécessairement à sa qualité de créature; c'est tellement vrai que ce titre est donné au Fils de Dieu dans son abaissement : «Il s'est anéanti soi-même, en prenant la forme de serviteur, et se rendant semblable aux hommes (Phi 2:7).»

Mais aucune image n'exprime mieux la situation actuelle de l'homme, que celle d'un économe ou intendant. Notre bon Sauveur s'en est servi fréquemment, et elle convient tout particulièrement à notre état. Celle de débiteur ne se rapporte qu'à l'homme considéré comme pécheur; et celle, de serviteur a quelque chose de trop général, de trop peu défini. Mais l'économe est un serviteur qui a des fonctions spéciales, fonctions qui rappellent à tous égards la situation de l'homme. Ce titre indique fidèlement quelle est sa position ici-bas, ce qu'il doit être comme serviteur, et quel genre de service son Maître attend de lui.

Il pourra donc nous être utile d'examiner sérieusement ce point de vue et d'en tirer tout le parti possible. Pour obtenir ces résultats, recherchons d'abord à quels égards nous sommes actuellement les économes du Seigneur. Nous considérerons ensuite cette déclaration que, lorsqu'il rappelle à lui nos âmes, nous ne pouvons plus désormais «administrer son bien.» Et, enfin, nous parlerons du compte à rendre ; «Rends compte de ton administration.

I

A quels égards sommes-nous les économes de Dieu ? Nous lui devons tout ce que nous possédons. Mais si un débiteur doit rendre tout ce qu'on lui a prêté, il est libre d'en faire l'usage qu'il veut jusqu'à l'époque fixée pour le remboursement. Telle n'est pas la situation d'un intendant. Il n'a pas le droit d'employer comme il juge bon ce qui lui est confié; il doit s'en servir selon la volonté de son maître. Il ne peut disposer de ce qu'il a entre ses mains que d'après cette volonté, car il n'en est pas le propriétaire; on lui en a confié le dépôt mais à la condition expresse qu'il suive dans son emploi, les ordres de son maître. Telle est précisément la situation de tout homme vis-à-vis de Dieu. Nous ne sommes pas libres de faire ce que nous voulons de ce qu'il nous a confié; nous devons en user selon la volonté du Maître de la terre et des cieux, du Maître de toute créature. Nous n'avons pas le droit de disposer de quoi que ce soit autrement qu'à son gré; car nous ne sommes propriétaires de rien : toutes choses sont, quant à nous, comme dit Jésus, des biens d'autrui ; rien, dans ce monde, ou nous sommes voyageurs, n'est réellement à nous. Nous ne posséderons ce qui est à nous, que lorsque nous serons arrivés chez nous. Il n'y a que les choses éternelles qui soient à nous : les choses du temps présent nous sont simplement prêtées ou confiées par celui qui est le souverain Maître de tout. Et il ne nous les confie qu'à la condition expresse que nous n'en userons que comme de biens appartenant à notre Maître et en suivant les instructions qu'il nous a laissées dans sa parole touchant l'emploi qu'il faut en faire.

C'est à cette condition qu'il nous a confié une âme, un corps, des biens et tous les autres talents que nous avons reçus. Mais, pour graver dans nos coeurs cette importante vérité, il convient d'entrer dans les détails.

Et d'abord, Dieu nous a confié la charge de notre âme, esprit immortel, créé à son image; d'une âme avec toutes ses facultés et tous ses attributs, intelligence, imagination, mémoire, volonté et affections de divers genres qui font partie de la volonté ou en dépendent étroitement: l'amour et la haine, la joie et la tristesse, pour ce qui est des choses qui nous affectent en bien ou en mal; le désir et l'aversion, l'espérance et la crainte, pour ce qui est des choses à venir. Saint Paul a résumé toutes ces facultés de l'âme en deux mots quand il a dit: «La paix de Dieu. . . gardera vos coeurs et vos esprits (Phi 4:7).» Peut-être, cependant, vaudrait-il mieux rendre le dernier mot par pensées, à la condition d'entendre ce mot dans sa signification la plus étendue qui embrasserait toutes les perceptions de l'esprit, soit au sens actif, soit au sens passif.

Il est bien certain que nous ne sommes que les économes de tout cela. Dieu nous a confié ces attributs et ces facultés pour que nous nous en servions, non point selon notre propre volonté, mais selon les ordres positifs qu'il

nous a donnés. Il n'en est pas moins vrai qu'en obéissant à sa volonté, nous assurerons notre vrai bonheur car c'est uniquement de cette façon que nous pouvons être heureux dans le temps et dans l'éternité. Nous devons donc nous servir de notre intelligence, de notre imagination, de notre mémoire, uniquement pour la gloire de celui qui nous les a données. Il faut que notre volonté lui soit entièrement soumise, et que nos penchants soient réglés d'après ce qu'il a prescrit. Nous devons aimer ou haïr, nous réjouir ou nous attrister, désirer ou éviter, espérer ou craindre, suivant les règles qu'a tracées celui à qui nous appartenons et que nous devons servir en toutes choses. Dans ce sens-là, nos pensées elles-mêmes ne sont point à nous ; nous ne pouvons pas en disposer à notre gré ; et nous devons rendre compte à notre souverain Maître de tous les mouvements volontaires de notre esprit.

En second lieu, Dieu nous a confié la charge de notre corps et de tous les membres, de tous les organes, qui le composent. Et quel merveilleux mécanisme que ce corps fait d'une étrange et, admirable manière (Ps 139:14)» Dieu nous a donné nos divers sens, la vue, l'ouïe, etc. Mais il ne nous en a donné aucun pour qu'il fût à nous en propre et que nous en fissions ce que nous voudrions. Il ne nous les prête pas en nous laissant la liberté d'en faire, pendant un temps plus ou moins long, l'emploi qu'il nous plaira. Au contraire, ces organes physiques ne demeurent à notre disposition qu'à la condition que nous nous en servions comme Dieu lui-même l'a voulu.

C'est dans les mêmes vues qu'il nous a donné celle faculté si précieuse, la parole. Un ancien écrivain a dit «Tu m'as donné une langue pour que je puisse te louer.» Et c'est en effet pour cela que Dieu l'a donnée aux enfants des hommes; pour que tous s'en servent pour le glorifier. Il y a donc ingratitude et folie à dire: «Nos lèvres sont en notre puissance (Ps 12:5).» Cela serait vrai, si nous nous étions créés nous-mêmes et, étions ainsi indépendants de Dieu. Mais non ! «C'est lui qui nous a formés, et ce n'est pas nous qui nous sommes faits (Ps 100:3).» D'où il suit clairement qu'il demeure notre Maître à cet égard comme à tous égards, et que nous aurons à lui rendre compte de toute parole que nous prononçons.

Nous sommes également responsables devant Dieu pour l'usage que nous faisons de nos mains, de nos pieds, de tous les membres de notre corps. Ce sont là autant de talents qui nous sont confiés jusqu'au temps marqué par le Père. Jusqu'à ce moment nous pouvons nous en servir, non comme propriétaires, mais comme intendants de Dieu ; nous ne devons pas «livrer nos membres au péché pour servir d'instruments d'iniquité, mais les consacrer à Dieu pour être des instruments de justice (Ro 6:13).»

En troisième lieu, Dieu nous a confié quelques biens terrestres, de quoi nous nourrir, de quoi nous vêtir, un endroit où nous pouvons reposer notre tête, ce qui est indispensable à l'existence et même ce qui est simplement utile et agréable Il nous a en particulier confié ce talent précieux qui résume tous les autres, l'argent. Et il est effectivement très précieux si nous nous en servons comme des économes prudents et fidèles de notre bon Maître, si nous l'appliquons soigneusement aux usages qu'il a lui-même désignés.

Enfin, Dieu nous a confié divers dons que nous n'avons pu classer dans les catégories énumérées ci-dessus. De ce nombre sont la force physique, la santé, un extérieur agréable, un naturel engageant, les connaissances et les sciences possédées à des degrés divers, et tous les autres avantages que confère l'éducation. De ce nombre est aussi l'influence que nous exerçons sur les autres, soit à cause de l'amour ou de l'estime qu'ils ont pour nous, soit à cause de notre puissance, du pouvoir que nous possédons de leur faire du bien ou du mal, de les aider ou de leur nuire dans les affaires de la vie. A celle liste des dons de Dieu, il faut; ajouter encore celui d'où découlent tous les autres et sans lequel tous les autres seraient des malédictions et non des bienfaits, je veux dire la grâce du Seigneur, le secours de son Saint-Esprit qui seul peut produire un nous ce qui trouvera grâce devant Dieu.

II

Les hommes sont donc, à l'égard de toutes ces choses, les économes du seigneur, du Maître des cieux et de la terre; il leur a confié l'administration de tous ces biens divers qui sont à lui. Mais ce n'est pas pour toujours ; ce n'est même pas pour bien longtemps. Cette administration ne nous est laissée que pour le temps si court, si incertain, que nous avons à passer ici-bas, le temps où nous sommes sur la terre, où le souffle est dans nos narines. Elle approche, à grands pas, elle est là l'heure où nous ne pourrons plus administrer.» Dès l'instant où «la poudre retourne dans la terre, comme elle y avait été, et où l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné (Ecc 12:9),» nous perdons ces fonctions; notre administration est finie. Une partie de ces biens qui nous furent confiés n'existe plus dès ce moment, n'existe plus pour nous du moins, et nous n'en avons plus l'usage; quant aux autres ils existent encore, mais le moment de s'en servir est passé.

Une partie de ces biens, disons-nous, n'existe plus, du moins pour nous. Qu'avons-nous à faire, en effet, une fois cette vie terminée, avec la nourriture et le vêtement, avec nos maisons et, nos richesses ? La nourriture des morts, c'est la poussière; leur vêtement, ce sont les vers, c'est la pourriture. Ils habitent la maison qui attend tous les vivants, et leur lieu ne les connaît, plus. Tous leurs biens terrestres ont passé en d'autres mains; «ils n'ont plus aucune part au monde, dans tout ce qui se fait sous le soleil. (Ecc 9:6)»

Il en est de même pour ce qui est du corps. A. partir du moment où l'âme retourne à Dieu, nous ne sommes plus les intendants de cet organisme, qui dès lors «est semé corruptible et méprisable (1Co 15:42,43).» Toutes ses parties, tous ses membres vont maintenant se décomposer dans le sol. La main ne remuera plus ; les pieds n'auront plus à marcher; la chair, les tendons, les os du corps, tout va bientôt se dissoudre et tomber en poussière.

C'est aussi la fin de certains autres dons que Dieu nous avait confiés, comme la force, la santé, la beauté, l'éloquence, l'agilité; de même pour le privilège que nous avons de plaire à nos semblables, de les gagner, ou de les convaincre. C'est la fin de tous les honneurs dont nous avons joui, de toute la puissance que nous avons possédée, de toute l'influence que nous exerçons sur les hommes par l'amour ou par l'estime que nous leur inspirions. Tout est mort avec nous, notre amour, nos haines, nos ambitions : personne ne s'inquiète plus des sentiments que nous avons à leur égard. Les morts, on se dit, qu'ils ne peuvent plus faire ni bien ni mal : «un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort (Ecc 9:4)».

Il est tels des dons qui nous sont confiés, au sujet desquels on peut se demander si vraiment, ils n'existeront plus une fois que nous serons morts, ou s'ils cesseront seulement d'être à notre disposition. Mais il est, évident que, par exemple, le langage qui nous sert ici-bas et qui exige l'emploi de certains organes physiques, n'existera plus dès que ces organes auront été détruits. Il est bien certain que, lorsque nous serons morts, notre langue ne fera plus vibrer l'air et que notre oreille ne recevra plus l'impression des ondes sonores. Nous ne pouvons pas même admettre l'existence de ce sonus exilis, de cette voix grêle et perçante qu'un poète (Probablement Virgile ; car on y trouve (Enéide, VI, 492) l'expression vocem exiguum en parlant des morts (Trad.)) a assignée aux esprits séparés du corps : c'est là un rêve enfanté par l'imagination. Evidemment, on ne peut douter que ces esprits n'aient le moyen de communiquer entre eux ; mais qui donc, parmi ceux qui participent encore à la chair et au sang, pourrait nous dire quel est ce moyen? Ils ne sauraient avoir ce que nous appelons un langage. Ainsi, c'est là un des talents dont nous n'aurons plus l'administration, lorsque nous serons du nombre des trépassés.

Il est également permis de se demander si nos sens survivront à la perte des organes par le moyen desquels ils s'exercent, N'est-il pas probable que ceux qui sont d'un ordre inférieur, comme le toucher, l'odorat, le goût, disparaîtront, étant dans un rapport, intime avec le corps et, sinon uniquement, du moins principalement destinés à assurer sa conservation? Mais on peut supposer que, même quand nos yeux seront clos par le sommeil de la mort, nous aurons quelque faculté analogue à la vue. Et de même, notre âme jouira sans doute de quelque chose qui équivaudra au sens de l'ouïe. Je vais plus loin : n'est-il pas probable que l'esprit séparé du corps, non seulement possédera ces prérogatives, mais même les possédera d'une façon toute spéciale et beaucoup plus étendue; que l'âme, dégagée de l'enveloppe d'argile, ne sera plus comme une étincelle qui s'éteint au milieu de l'ombre, ne sera plus bornée à ce qu'elle peut apercevoir à travers ces ouvertures des yeux et des oreilles, mais sera tout yeux et tout oreilles, comme si chez elle les sens n'étaient plus localisés, mais répartis d'une manière inconcevable pour nous actuellement? N'avons-nous pas déjà une preuve certaine que c'est possible, et qu'on peut voir sans les yeux, entendre sans les oreilles ? N'en avons-nous pas la garantie constante dans ce fait que l'âme voit, et de la façon la plus nette, dans les songes, alors que nos yeux ne nous sont d'aucun secours? N'est-il pas vrai qu'alors également elle possède la faculté d'entendre sans que l'oreille y soit pour rien? Quoi qu'il en soit, il est bien positif que ni l'usage des sens ni celui de la parole ne nous seront plus confiés par le Seigneur, comme il nous les confie maintenant, une fois que nos corps auront été déposés dans le silence du tombeau.

Impossible de dire jusqu'à quel point nous conserverons ou perdrons alors les connaissances et la science que nous avons acquises ici-bas par l'éducation. Il est vrai que Salomon a dit : «Dans le sépulcre, où tu vas, il n'y a ni discours, ni science, ni sagesse (Ecc 9:10)»Mais il est évident qu'il ne faudrait pas entendre ces paroles d'une façon trop absolue. Tant s'en faut même qu'il n'y ait plus de science ou de connaissance pour ceux qui sont morts, qu'on pourrait, plutôt se demander si ce n'est pas le contraire et s'il y a quelque vraie science de ce côté-ci du tombeau, si ce n'est, pas purement et simplement une réalité qu'expriment ces vers:

Les choses d'ici-bas, ce sont des ombres vaines
Comme ces rêves creux desquels nos nuits sont pleines.

Il va sans dire qu'on fait une exception à l'égard des vérités qu'il a plu à Dieu de révéler lui-même aux hommes. Voici mon témoignage personnel. Pendant un demi-siècle, j'ai recherché la vérité avec quelque soin, et, aujourd'hui je ne me sens absolument certain de presque rien, en dehors des choses que la Bible m'a enseignées. Il y a plus : j'affirme solennellement qu'à part ces vérités révélées, il n'y a rien dont je sois tellement, assuré que je pusse consentir à en faire dépendre mon salut éternel.

Nous pouvons, en tout cas, conclure de ces paroles de Salomon, que dans le sépulcre il n'y a ni science ni sagesse, de nature à être utiles à une âme perdue, aucun moyen pour elle de tirer encore parti des talents qui lui furent confiés sur la terre. Car il n'y a plus de temps; le temps de notre probation en vue d'un bonheur ou d'un malheur

éternels, est écoulé. Notre jour, le jour de la vie humaine, est fini; le jour du salut est lassé ! Tout ce qui reste désormais, c'est «le jour du Seigneur (1Co 5:5)» qui annonce la venue de l'immense et immuable éternité!

Mais nos âmes, qui sont d'une essence incorruptible et immortelle, qui sont par nature seulement «un peu inférieures aux anges ;(Ps 8:6),» (même en supposant que cette expression ne s'applique qu'à l'homme avant sa chute, ce qui est tout au moins douteux), nos âmes subsisteront avec toutes leurs facultés lorsque nos corps se seront dissous en poussière. Notre mémoire, notre intelligence, loin d'être anéanties ou même affaiblies par la dissolution du corps, seront plutôt, il y a tout lieu de le supposer, développées d'une façon incroyable. Ne devons-nous pas admettre, en effet, qu'elles seront alors affranchies complètement des défauts qu'on y remarque ici-bas et qui proviennent de l'union de l'âme avec un corps assujéti à la corruption ? Il est plus que probable que, dès l'instant où cessera cette union, notre mémoire ne laissera plus rien échapper et même nous rappellera de la façon la plus fidèle, la plus vivante, tout ce qui lui a été confié dans le passé. Il est vrai que le monde invisible est nommé dans la Bible «le pays de l'oubli (Ps 88:13)» ou, comme dit une vieille traduction plus énergique, «le pays où tout est oublié.» Tout oublié ! mais par qui donc? Ce ne sont pas les habitants de ce pays qui oublient; ce sont les habitants de notre terre. C'est par rapport à eux que le monde invisible est le pays de l'oubli. C'est par eux que trop, souvent les choses de ce monde-là sont oubliées; mais les esprits qui sont sortis du corps n'oublient pas. On ne peut guère supposer qu'ils oublient quoi que ce soit à partir du jour où ils quittent la tente d'argile.

De même, il est à présumer que notre intelligence sera alors affranchie des imperfections qui l'accompagnent invariablement ici-bas. Il y a bien des siècles que cette maxime est universellement admise: «Humanum est errare et nescire ; l'erreur et l'ignorance sont inséparables de la nature humaine.» Mais cette assertion n'est tout entière vraie que par rapport à l'homme sur la terre; elle ne s'applique qu'au temps pendant lequel le corps mortel pèse sur l'âme. Sans doute, aucune intelligence limitée ne peut être exempte d'ignorance, et il n'y a que Dieu qui connaisse toutes choses ; mais il n'en est pas ainsi de l'erreur; et, quand l'âme s'est séparée du corps, elle a aussi rompu pour toujours avec l'erreur.

Que dirons-nous, après cela, de la découverte faite récemment par un homme d'esprit, à savoir que non seulement les esprits sortis du corps n'ont plus de sens, pas même la vue ou l'ouïe, mais qu'ils n'ont ni mémoire ni raison, point de pensées, aucune perception de rien, pas même conscience de leur propre existence, de telle sorte que, depuis l'heure de la mort jusqu'à celle de la résurrection, ils sont plongés dans un sommeil profond comme le trépas lui-même? C'est bien le cas de dire ; «Consanguineus lethi sopor; sommeil proche parent de la mort;» à moins que ce ne soit la mort elle-même! Que dire de cela, sinon que les hommes d'esprit font parfois des rêves étranges qu'ils prennent ensuite pour la réalité?

Mais revenons à notre sujet. Si l'âme conserve, malgré la dissolution du corps, toute son intelligence, toute sa mémoire, il en sera certainement de même de la volonté et des affections de tout genre qui conserveront toute leur vigueur. Si notre amour ou notre colère, nos espérances ou nos désirs périssent, ce ne peut être que relativement à ceux que nous laissons derrière nous. Il ne leur importe plus, à eux, qu'ils aient été les objets de notre affection ou de notre haine, de nos aspirations ou de notre aversion. Mais rien ne nous autorise à croire qu'un seul de ces sentiments s'éteigne dans l'esprit séparé du corps. Il est plutôt probable que toutes ces choses l'agitent d'autant plus vivement qu'il n'est plus surchargé du fardeau de la chair et du sang.

Mais quand même tout cela, nos connaissances, nos sens, notre mémoire, notre raison, notre volonté, notre amour, notre haine, toutes nos passions enfin, quand tout cela subsisterait après la mort du corps, ce serait pour nous comme si nous ne l'avions pas, dans ce sens que nous n'en aurons plus l'administration. Ces objets demeureront; mais nous ne serons plus intendants; nous ne pourrions plus remplir les fonctions d'économistes de Dieu. La grâce divine elle-même qui nous était accordée comme un dépôt, afin de nous rendre capables d'agir en économistes prudents et fidèles, ne nous sera plus accordée en vue de ces fonctions; car les jours de notre administration seront finis.

III

N'étant plus intendants du Seigneur, il faudra que nous rendions compte de notre administration. Certaines personnes pensent que cela a lieu immédiatement après la mort, dès qu'on entre dans le monde des esprits C'est même ce que l'Eglise de Rome enseigne expressément, et dont elle fait un article de foi. Nous accordons bien ceci que, dès qu'une âme se sépare du corps et comparait comme nue devant Dieu, elle ne peut pas ignorer ce que son sort éternel va être. Elle doit alors avoir devant elle une perspective nette, soit de son éternel bonheur, soit de son malheur éternel; car, dès ce moment-là, l'homme ne pourra plus se faire illusion en se jugeant lui-même;

D'un autre côté, la Bible ne nous fournit aucun motif de croire que Dieu nous fera passer alors en jugement. Aucun texte inspiré n'affirme pareille chose. Celui qu'on a souvent cité dans le but de prouver cette doctrine, semblerait plutôt démontrer le contraire; c'est Hébr. IX, 27: «Il est ordonné que tous les hommes meurent une fois; après quoi le

jugement.» Il n'est que raisonnable d'appliquer l'expression «une fois» au jugement aussi bien qu'à la mort. Et alors il s'ensuivra, non pas qu'il y a deux jugements, l'un individuel, l'autre général mais plutôt que nous ne devons être jugés (comme mourir) qu'une seule fois; et que cet Unique jugement aura lieu, non pas immédiatement après la mort, mais seulement «quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire avec tous les saints anges (Mat 25:31).» Ceux qui font de la parole écrite de Dieu la seule et entière règle de leur foi, ne sauraient donc admettre cette hypothèse d'un jugement qui suit la mort et d'un autre ayant lieu à la fin du monde.

Le temps où nous serons appelés à rendre compte de notre administration, c'est celui où apparaîtra «un grand trône blanc, et quelqu'un assis dessus, devant qui la terre et les cieux s'enfuiront, et on ne les trouvera plus (Apo 20:11).» Alors «les morts, grands et petits, se tiendront debout, devant Dieu, et les livres seront ouverts, (Apo 20:12)» le livre des Ecritures saintes pour ceux à qui le dépôt en a été confié; le livre de la conscience pour tous les hommes; le «livre de mémoire (Mal 3:16)» aussi, pour employer une autre expression biblique, qui s'écrit depuis le commencement du monde, et qui alors sera ouvert sous les yeux de tous. Et c'est devant tous, oui, devant le genre humain tout entier, devant le diable et ses anges, devant l'assemblée innombrable des saints anges, devant Dieu, le Juge de tous, que tu paraîtras, sans que rien puisse te couvrir, t'abriter, te déguiser le moins du monde, et que tu auras à rendre un compte exact de la manière dont tu t'es servi de tous les biens de ton Maître!

C'est alors que le juge te demandera «Qu'as-tu fait de ton âme ? Je t'avais confié la charge d'un esprit: immortel, doué de facultés et d'attributs divers, d'une raison, d'une imagination, d'une mémoire, d'une volonté et de nombreuses passions. Je te donnai en même temps des instructions complètes et expresses sur la façon dont tu devais te servir de toutes ces choses. As-tu employé ton intelligence selon ces instructions, dans la mesure tes capacités ? L'as-tu employée à te connaître toi-même et à me connaître, à connaître ma nature, mes attributs, mes oeuvres, tant celles de la nature que celles de la Providence et celles de la grâce ? L'as-tu employée à étudier ma parole, à mettre à profit tout ce qui pouvait te la faire mieux comprendre, à la méditer jour et nuit? As-tu fait servir ta mémoire, comme je le voulais, à amasser des connaissances dont la possession devait contribuer à ma gloire, à ton salut, au bien de tes semblables? Y as-tu accumulé, non point des choses sans valeur, mais tous les enseignements que te fournissait ma parole, et tout ce que l'expérience t'apprenait concernant ma sagesse, ma vérité, ma puissance et ma miséricorde? Et ton imagination, l'as-tu fait servir, non à te représenter des choses vaines, ou même des choses qui alimentaient «plusieurs désirs insensés et pernicieux (1Ti 6:9)» mais à te rappeler ce qui pouvait être utile à ton âme et t'exciter à rechercher la sagesse et la sainteté? As-tu obéi à mes ordres au sujet de ta volonté? Me l'as-tu soumise entièrement ? A-t-elle été tellement confondue avec la mienne qu'elles n'aient jamais été opposées, mais toujours parallèles l'une à l'autre? Tes affections ont-elles été appliquées et réglées selon les ordonnances de ma parole ? M'as-tu donné ton coeur? N'as-tu aimé ni le monde, ni les choses du monde? Ai-je été l'objet de ton amour ? Tous tes désirs ont-ils été tournés vers moi et vers la mémoire de mon nom? Ai-je été la joie et les délices de ton âme, «le principal entre dix mille (Ca 5:10. Dans Ostervald : «Il porte l'étendard au milieu de dix mille»)» pour elle? Ne t'es-tu affligé de rien, si ce n'est de ce qui pouvait attrister mon Esprit? N'as-tu craint, n'as-tu haï rien plus que le péché? Le courant tout entier de tes affections allait-il vers cet océan d'où il était, venu ? Tes pensées, étaient-elles occupées, comme je le désirais, non pas à vagabonder jusqu'aux extrémités; de la terre, non pas à des choses folles ou coupables, mais à tout ce qui est pur, à tout, ce qui est saint, à tout ce qui peut me glorifier et établir la paix et la bienveillance parmi les hommes?»

Le Seigneur te dira aussi alors : «Quel usage as-tu fait du corps que je t'avais confié? Je t'avais donné une langue pour me louer: l'as-tu employée à cela ? L'as-tu fait servir, non à médire ou à dire des riens, non à des conversations malveillantes ou inutiles, mais à des entretiens profitables, se rapportant à des choses nécessaires ou utiles soit à toi, soit à ton prochain, à des entretiens qui, directement ou indirectement, «servent à l'édification et communiquent la grâce à ceux qui les entendent (Eph 4:29) ?» Je t'avais donné, avec d'autres sens, la vue et l'ouïe, ces deux moyens précieux d'information : les as-tu utilisés en vue des résultats excellents que je m'étais proposés en te les accordant, en vue de t'instruire de plus en plus dans la justice et la sainteté véritables? Je t'avais donné des mains, des pieds, d'autres membres encore, pour accomplir, «les bonnes oeuvres, pour lesquelles Dieu nous a préparés, afin que nous y marchions (Eph 2:10 La version anglaise et la révision d'Ostervald disent : «Les bonnes oeuvres que Dieu a préparées».) ;» les as-tu employés, non a faire «la volonté de la chair (Jea 1:13).» la volonté de ta nature déchue, ou la volonté de ton propre esprit, les choses que te dictait, ta raison ou bien ton imagination, mais «la volonté de celui qui t'a envoyé (Jea 4:34)» dans ce monde pour que tu y travailles à ton salut? As-tu consacré tous tes membres, non au péché pour servir d'instruments d'iniquité, mais à moi seul, en mon Fils bien-aimé, «pour être des instruments de justice (Ro 6:13) ?»

Le Maître de toutes choses te demandera encore : «Quel usage as-tu fait des biens terrestres que je t'avais confiés? As-tu considéré tes aliments, non pas comme une chose où tu devais chercher et mettre ton bonheur, mais comme un moyen d'entretenir la santé, la force, la vigueur de ton corps, pour qu'il fût l'instrument docile de ton âme ? As-tu considéré le vêtement, non point comme une affaire d'orgueil, de vanité, ou, pis encore, comme un moyen de tenter les autres et de tes faire pécher, mais comme destiné à te protéger d'une façon commode et décente contre les intempéries de l'air? En préparant et en faisant servir ta maison ou tel autre objet, as-tu eu en vue surtout ma gloire ?

As-tu cherché en tout mon honneur plutôt que le tien, cherché à me plaire plutôt qu'à toi-même? Voyons, comment as-tu employé ce dépôt qui en renferme tant d'autres, l'argent ? Ne l'as-tu pas fait servir à satisfaire la convoitise de la chair, la convoitise des yeux ou l'orgueil de la vie ? Ne l'as-tu pas gaspillé pour des bagatelles, comme si tu l'avais jeté à l'eau? Ne l'as-tu pas thésaurisé pour tes héritiers comme si tu l'enterrais ? Ou bien, après avoir pourvu à tes besoins réels et à ceux de ta famille, m'as-tu approprié le reste dans la personne des pauvres que j'ai désignés pour le recevoir ? T'es-tu regardé toi-même comme étant un de ces pauvres aux besoins desquels tu devais suffire avec les ressources que je le confiais, te réservant toutefois cet avantage d'être servi le premier, et aussi le bonheur qui consiste à donner au lieu de recevoir ? En agissant ainsi, es-tu devenu un bienfaiteur pour l'humanité en général et as-tu nourri les affamés, vêtu ceux qui étaient nus, secouru les malades, aidé les étrangers, soulagé les affligés, en tenant compte des nécessités de chacun ? As-tu servi d'yeux à l'aveugle et de pieds au boiteux ? As-tu été le père des orphelins et le mari de la veuve ? As-tu, enfin, pratiqué diligemment toutes les oeuvres de charité comme un moyen de sauver des âmes de la mort ?»

Enfin, ton Maître te demandera, encore : «As-tu été un économe prudent, et fidèle quant aux talents de diverses natures que je t'avais confiés ? As-tu employé ta santé et tes forces, non pour la folie et le péché, non pour ces plaisirs qui périssent à mesure qu'on en jouit, pour «avoir soin de la chair et satisfaire ses convoitises (Ro 13:14),» mais à rechercher ardemment cette bonne part que personne ne pourra t'ôter ?As-tu fait servir à la propagation de ce qui est bien et à l'agrandissement de mon royaume sur la terre, les avantages personnels et extérieurs que tu possédais, et ceux que tu avais acquis par l'éducation, comme aussi tes connaissances plus ou moins étendues et ton expérience des hommes et des choses ? La portion d'autorité que tu avais, et l'influence que tu exerçais sur les semblables, grâce à leur estime ou à leur amour pour toi, les as-tu mises à profit pour augmenter parmi eux la sagesse et la sainteté ? Ce talent inestimable, le temps, l'as-tu employé discrètement et prudemment, appréciant chaque minute à sa juste valeur et te souvenant qu'elles comptent toutes dans l'éternité ? Et par-dessus tout, as-tu été un économe fidèle de ma grâce qui t'a prévenu, accompagné et suivi ? As-tu fait attention à tous les mouvements de mon Esprit, et essayé de profiter de tout bon désir qu'il t'inspirait, de tout degré de lumière qu'il t'apportait, de toutes ses répréhensions sévères ou tendres ? As-tu su tirer parti du ministère de l'esprit de servitude et de crainte qui a précédé l'Esprit d'adoption ? (Ro 8:15) Et après avoir reçu ce dernier qui criait dans ton coeur : Abba, Père ! as-tu su te tenir ferme dans la liberté glorieuse où je t'avais mis ? As-tu, depuis lors, offert ton corps et ton âme, toutes tes pensées, toutes les paroles, tous les actes en un sacrifice saint que l'amour enveloppait et embrasait, et par lequel tu me glorifiais dans ton corps et dans ton esprit ? S'il en a été ainsi, «cela va bien, bon et fidèle serviteur; entre dans la joie de ton Seigneur (Mat 25:21)»

Et qu'advient-il alors de l'économe; fidèle ou infidèle, de Dieu ? La sentence du juste Juge n'aura plus qu'à s'accomplir, cette sentence qui fixera ton sort irrévocablement aux siècles des siècles! A ce moment-là, il ne te restera plus qu'à être rétribué selon les oeuvres et pour l'éternité.

IV

Les réflexions simples et sérieuses que nous venons de faire nous suggèrent plusieurs leçons. Et d'abord, que le temps de notre vie est court et incertain! Combien chaque fragment de cette existence est précieux, au delà de tout ce qu'on peut dire ou concevoir !

De nos instants le moindre est un trésor:
Sable menu du Temps, mais sable d'Or!

Et combien il importe à tout homme de n'en point laisser perdre, de les faire tous servir à l'accomplissement du but le plus élevé, aussi longtemps que Dieu nous laissera le souffle!

En second lieu, nous apprenons par ce qui précède que l'emploi de notre temps, nos actions, nos paroles, ne sauraient jamais être chose indifférente. Chaque chose est en soi bonne ou mauvaise; car ni le temps lui-même, ni quoi que ce soit ne nous appartient en propre. Tout cela est, comme a dit Jésus, la propriété d'autrui, celle de Dieu notre Créateur. Ces choses peuvent être employées selon sa volonté ou contrairement à sa volonté. Dans le premier cas, tout va bien; dans le second, tout est mal. C'est sa volonté que nous croissons continuellement dans la grâce et dans la connaissance vivante de notre Seigneur Jésus-Christ. Ainsi donc, toute pensée, parole ou action qui augmentera en nous cette connaissance et nous fera croître en grâce, sera bonne ; mais tout ce qui ne contribuera pas à ce résultat sera réellement et radicalement mauvais.

En troisième lieu, nous apprenons encore qu'il n'y a point d'oeuvres de surrogation, que nous ne pouvons jamais faire au-delà de notre devoir ; car rien de ce que nous avons n'est à nous ; tout est à Dieu, et conséquemment tout ce que nous pouvons faire lui revient. Nous n'avons pas reçu de lui ceci ou cela seulement, ou même bien des choses, mais tout, absolument tout ; c'est pour cela que nous lui devons tout. Celui qui nous a tout donné a droit à tout. Et si nous lui rendions moins que ce tout, nous ne serions pas des économes fidèles. Puisque «chacun recevra

sa propre récompense selon son propre travail (1Co 3:8),» nous ne pouvons être bons économistes qu'à la condition de travailler de toutes nos forces, de déployer toutes nos ressources, pour ne rien omettre de ce que nous pouvons faire.

Mes frères, «y a-t-il parmi vous quelque homme sage et intelligent (Jas 3:13)?» Qu'il montre qu'il possède la sagesse qui vient d'en haut, en marchant d'une manière conforme à sa profession. S'il se regarde comme économiste des biens divers du Seigneur, qu'il s'attache à mettre toutes ses pensées, toutes ses paroles, toutes ses oeuvres en harmonie avec les fonctions que Dieu lui a confiées. Ce n'est pas peu de chose que d'avoir à employer au service de Dieu tout ce que vous avez reçu de lui. Cela demande toute votre sagesse, tout votre courage, toute votre patience et toute votre persévérance; cela en exige beaucoup plus que vous n'en possédez naturellement, mais pas davantage que vous n'en pouvez obtenir de la grâce de Dieu. Car sa grâce vous suffira, et vous savez que toutes choses sont possibles pour celui qui croit (Mr 9:23). » Ainsi donc, par la foi «revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ (Ro 13:14),» «prenez toutes les armes de Dieu (Eph 6:13),» et il vous sera donné de le glorifier par toutes vos paroles et par tous vos actes, et même «d'amener captives toutes vos pensées pour les soumettre à l'obéissance de Christ (2Co 10:5) !»

http://www.cmft.ch/no_51_-_lconome_fidle_f.php